Configuration de Kaspersky pour Universalis

Ce document présente la procédure pour configurer Kaspersky de façon à d'éviter les blocages d'Universalis par ce logiciel anti-virus.

L'exemple pris ici est celui d'Universalis 2007 (version 12) et Universalis 2008 (version 13). La procédure est similaire pour les versions 10.6 et 11.1 (versions compatibles Vista) : les noms des dossiers et des programmes sont semblables, et seul le numéro change (remplacer 13 par 10, 11 ou 12).

La procédure a été faite dans ce document avec : Kaspersky 6.0 (pour Universalis 2008) et Kaspersky 7.0 (pour Universalis 2007)

1. Procédure pour Kaspersky 6.0

a. Si la défense proactive est activée :

Si vous lancez Universalis alors que la défense proactive de Kasperky est active, celle-ci émet une alerte. Nous vous donnons ci-dessous la procédure à suivre pour configurer Kaspersky dans ce cas.

Vous pouvez également suivre les indications données dans le paragraphe 2 de ce document : le résultat sera identique car l'une et l'autre des méthodes proposées ont pour but de mettre Universalis dans la liste des éléments à exclure des analyses.

Si la défense Proactive se déclenche au lancement d'Universalis, la fenêtre suivante est affichée.

Cochez la case **Appliquer à tous les cas similaires** et cliquez sur **Ajouter à la zone de confiance** :

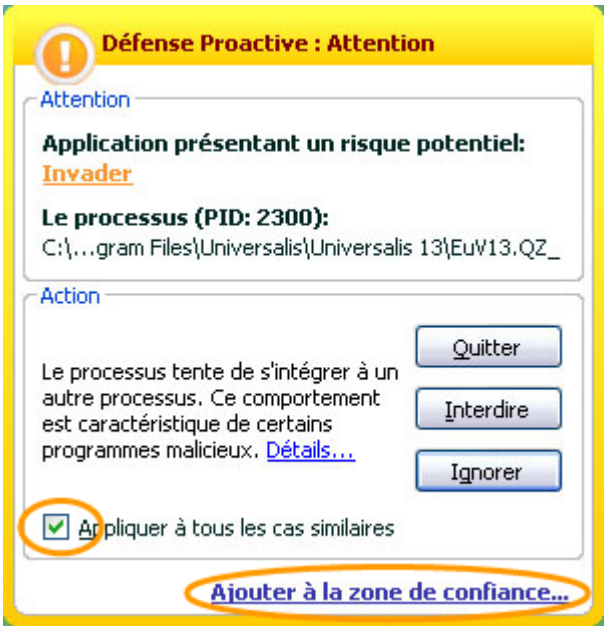

Vous obtenez l'écran suivant. Cliquez sur le lien **précisez** :

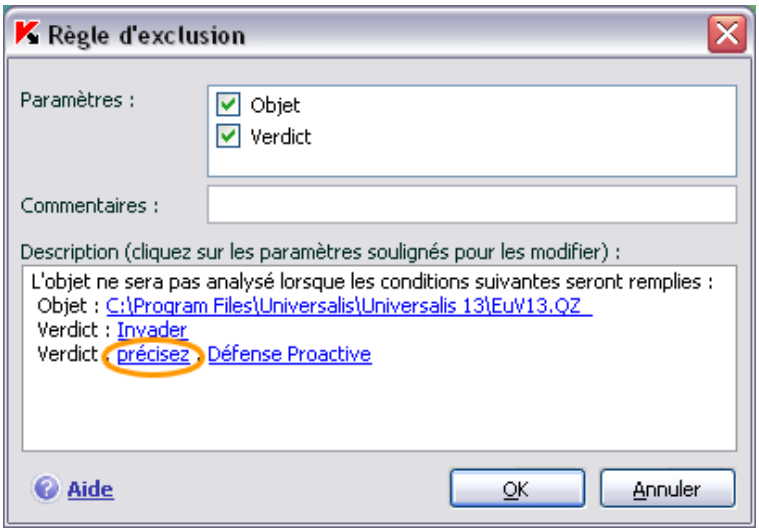

L'information Verdict est alors automatiquement modifiée en « quelconque » :

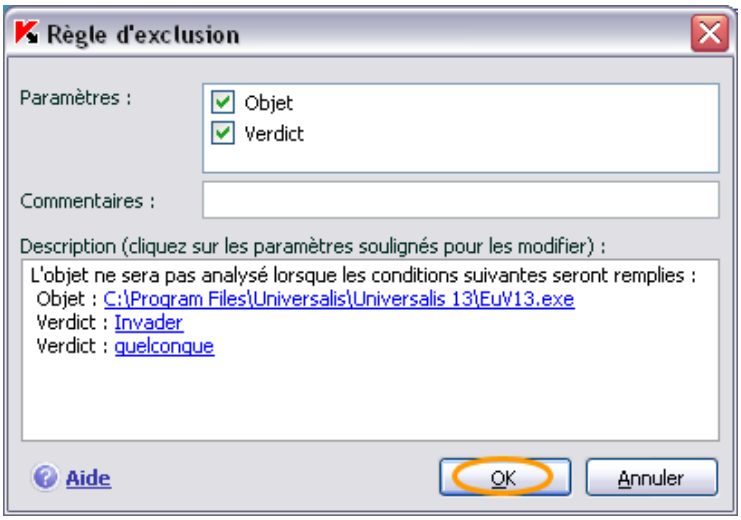

Cliquez sur OK pour confirmer et fermer cette fenêtre. La fenêtre précédente se ferme également. Il est alors possible de relancer Universalis.

Il est possible que vous obteniez cet avertissement :

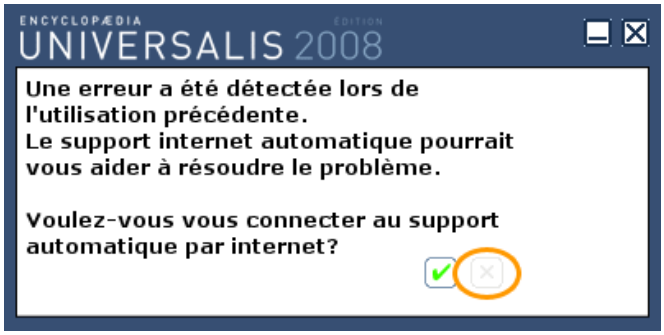

Ceci est normal car le précédent lancement s'était soldé par un échec. Dans le cas présent, il ne faut pas tenir compte de cette alerte : cliquez sur la petite croix, ainsi qu'indiqué ci-dessus.

Le lancement d'Universalis continue alors normalement.

➔ Si, pour une raison quelconque, Universalis ne se lançait pas ou s'arrêtait brutalement, nous vous conseillons alors de le relancer et, lorsque l'alerte présentée au bas de la page précédente s'affiche, il faut cliquer sur la coche verte, puis de renseigner votre adresse mail.
Un rapport sur l'état de votre système sera automatiquement envoyé à l'équipe technique d'Universalis. Vous recevrez également un mail automatique vous donnant des indications sur la cause possible du blocage. Vous serez recontacté ultérieurement par mail par l'équipe du support technique d'Universalis, qui pourra vous donner des compléments d'information sur la façon de résoudre votre problème.

b. Configuration de Kasperky :

Si la défense proactive n'est pas activée mais qu'Universalis ne se lance pas ou que vous obtenez une erreur au lancement d'Universalis (Fatal error : 1003), vous devrez configurer Kaspersky de façon à mettre Universalis dans la zone de confiance de Kaspersky.

Faites un clic droit sur l'icône Kasperky se trouvant dans la Barre des tâches pour lancer le panneau de configuration de Kaspersky. Cliquez alors sur le choix **Configuration** :

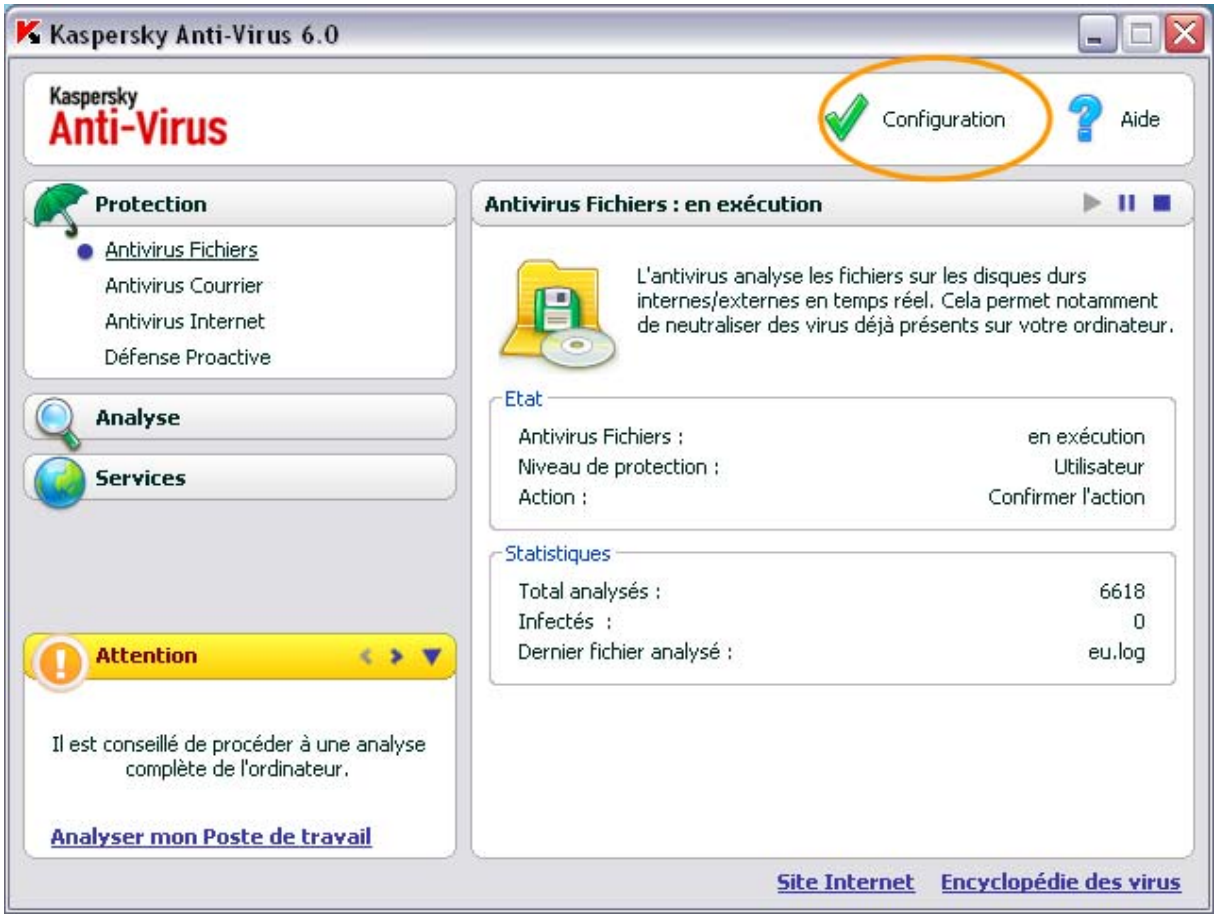

Sur l'écran suivant, cliquez sur le choix **Protection** du menu à gauche, puis sur le bouton **Zone de confiance** :

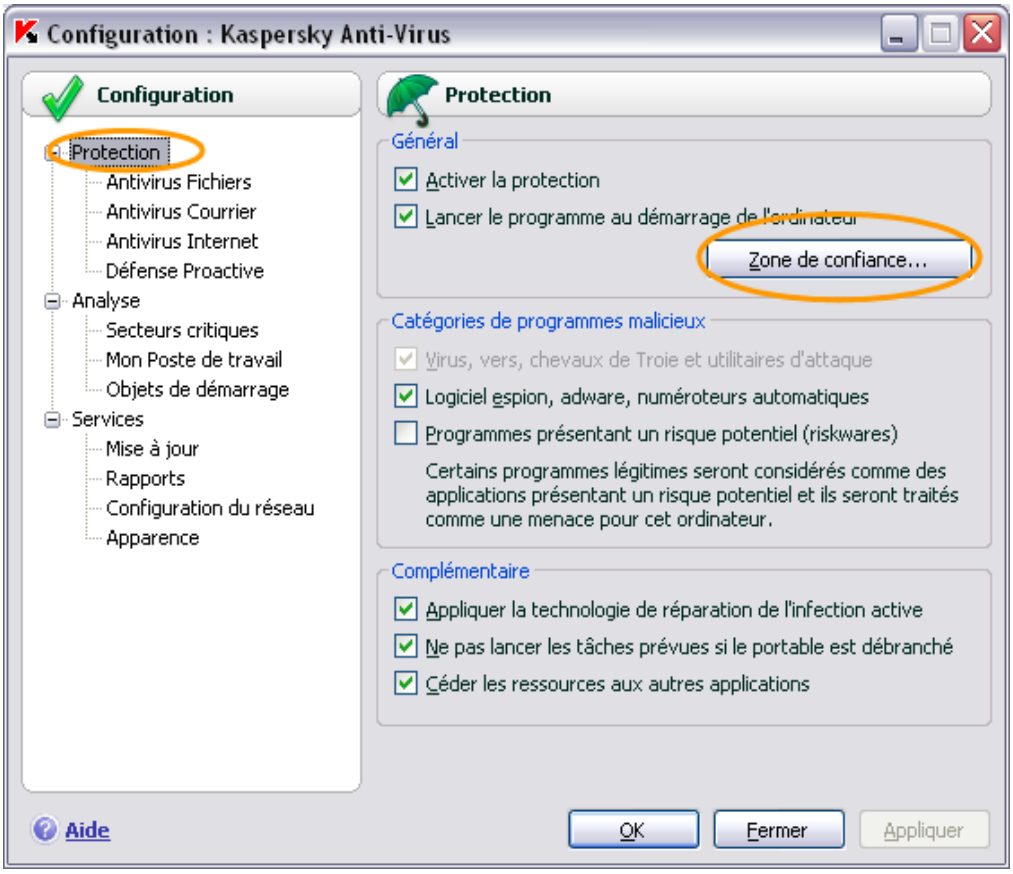

Vous obtenez l'écran présenté page suivante.

Dans l'onglet **Règles d'exclusion**, nous allons ajouter le dossier « Universalis ». Cliquez pour cela sur le bouton **Ajouter** :

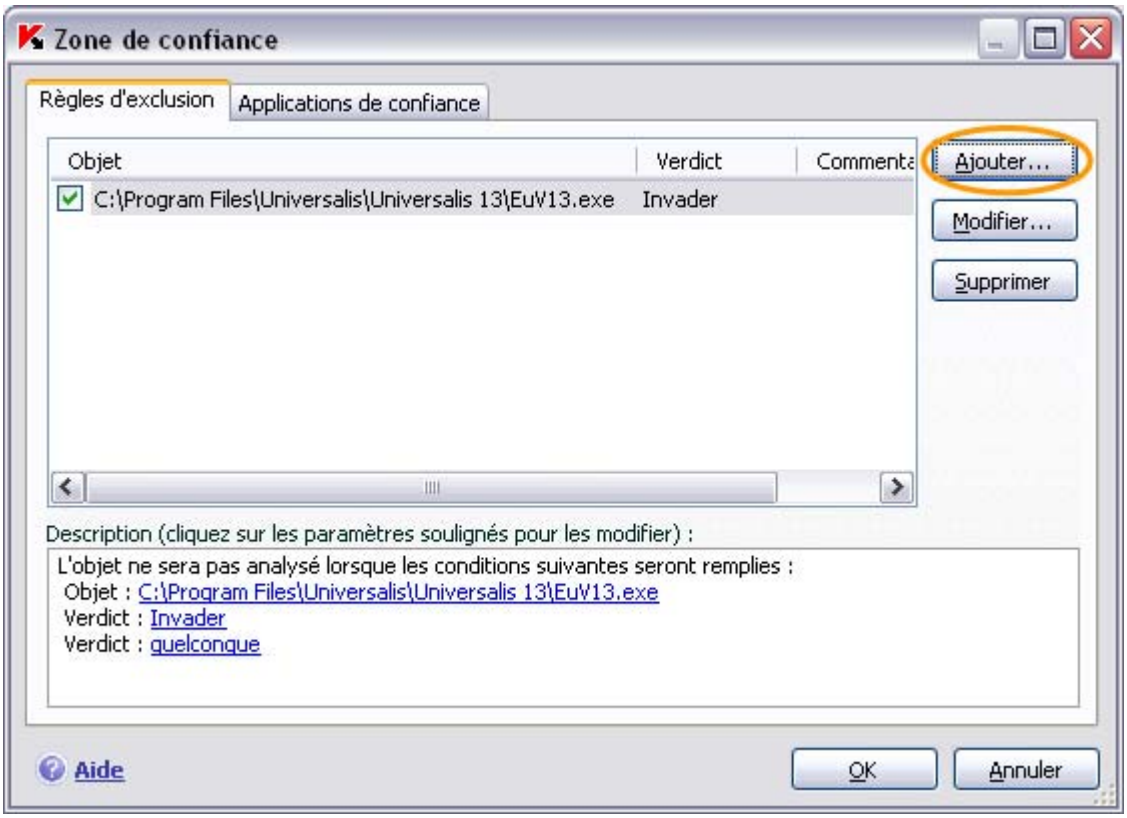

Puis dans l'écran suivant, cliquez sur le lien **précisez** se trouvant après « Objet » :

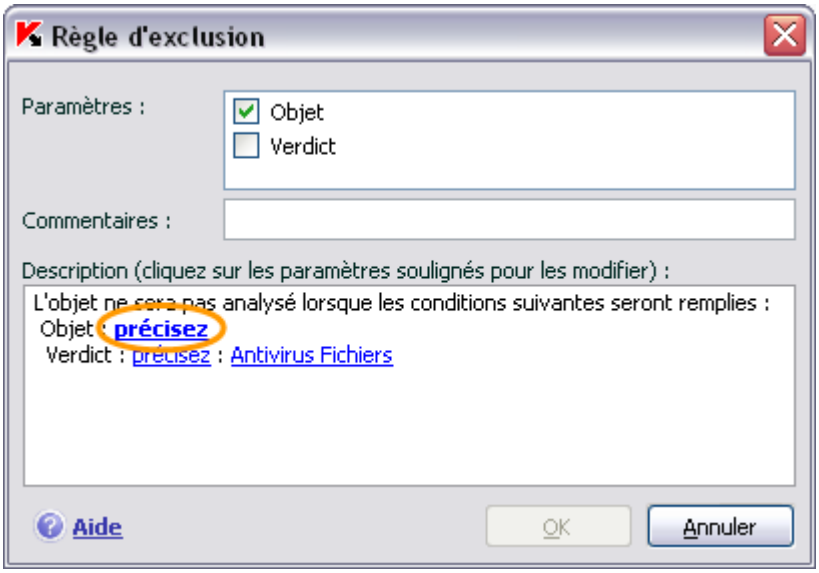

Dans la fenêtre suivante, cochez la case **Sous-répertoires compris** puis cliquez sur le bouton **Parcourir** :

Dans la fenêtre suivantes, déplacez-vous dans les dossiers de votre ordinateur, jusqu'à sélectionner le dossier C:\Program File\Universalis (ou le dossier où vous aviez installé Universalis s'il est différent du dossier qui vous avait été proposé lors de l'installation).

Cliquez ensuite sur OK :

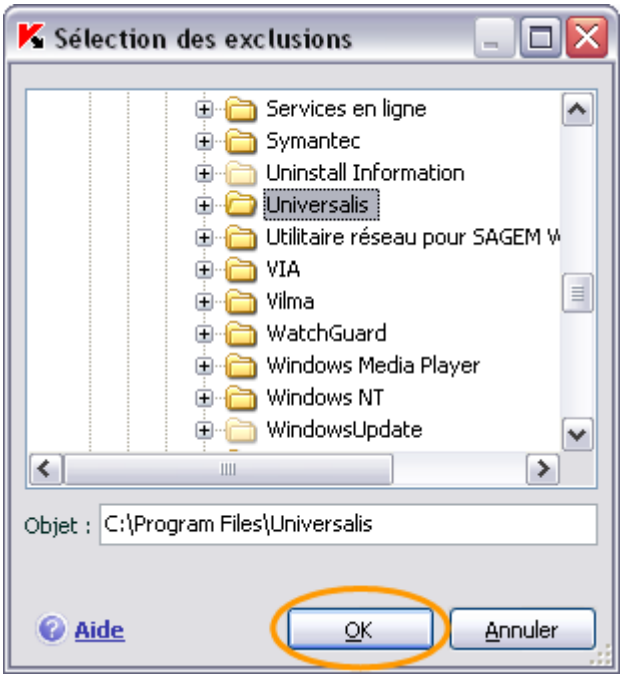

La fenêtre du dessous est maintenant affichée, avec le nom du dossier à mettre dans la zone de confiance. Cliquez sur OK pour confirmer.

La fenêtre du dessous est de nouveau active, dans laquelle l'objet a été renseigné. Cliquez maintenant sur le lien **précisez** se trouvant sur la ligne Verdict :

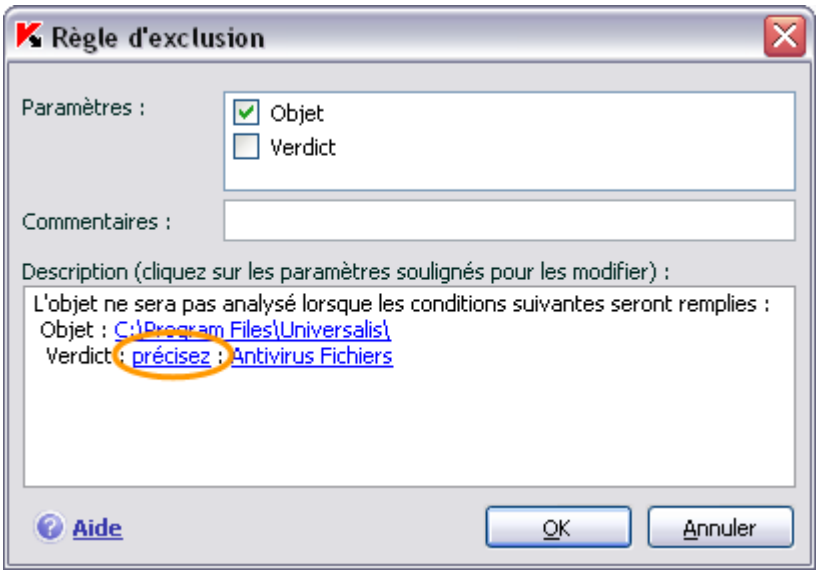

Le Verdict prend alors la valeur *quelconque*, ce qui signifie que la règle d'exclusion sera valable quelle que soit la protection utilisée pour Kaspersky. Cliquez sur le bouton **OK** pour confirmer.

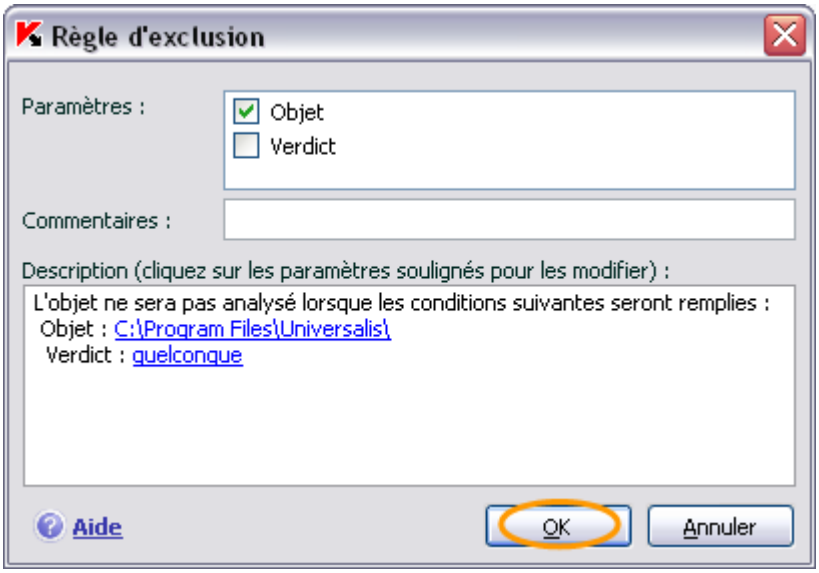

La fenêtre du dessous est de nouveau accessible. Cliquez sur **OK** pour confirmer :

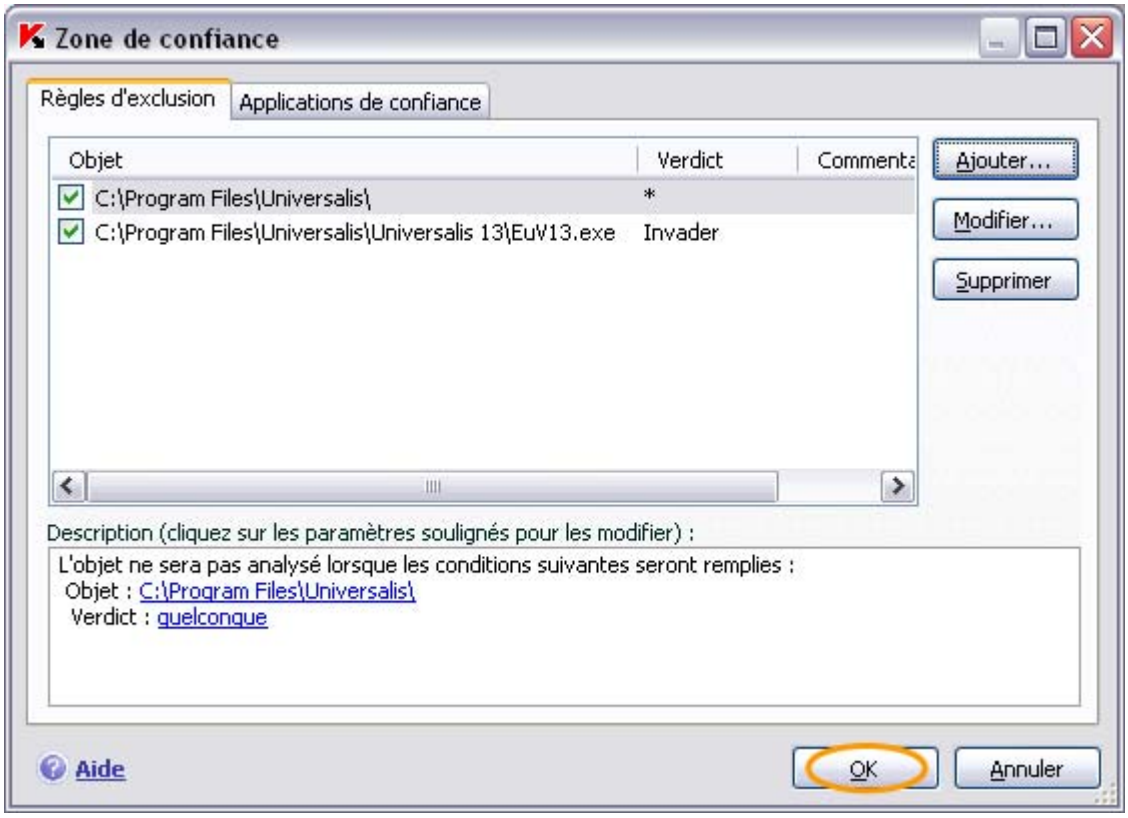

Remarque : il est également possible d'utiliser l'onglet « Zone de confiance » et d'y indiquer les éléments suivants, qui ne seront plus analysés ni bloqués par Kaspersky :

C:\Program Files\Universalis\Universalis 13\EuV13 (ou EuV13.exe)

C:\Program Files\Universalis\Universalis 13\EuV13.QZ_

C:\Program Files\Universalis\Universalis 13\EuV13.W_X

(Pour la version 12 et pour les versions 10.6 et 11.1 comptatibles Vista, les noms des dossiers et des programmes sont similaires, seul le numéro change)

2. Procédure pour Kaspersky 7.0

c. Si la défense proactive est activée :

Si vous lancez Universalis alors que la défense proactive de Kasperky est active, celle-ci émet une alerte. Nous vous donnons ci-dessous la procédure à suivre pour configurer Kaspersky dans ce cas.

Vous pouvez également suivre les indications données dans le paragraphe 2 de ce document : le résultat sera identique car l'une et l'autre des méthodes proposées ont pour but de mettre Universalis dans la liste des éléments à exclure des analyses.

Si la défense Proactive se déclenche au lancement d'Universalis, la fenêtre suivante est affichée.

Cochez la case **Appliquer à tous les cas similaires** et cliquez sur le choix **Ajouter à la zone de confiance** :

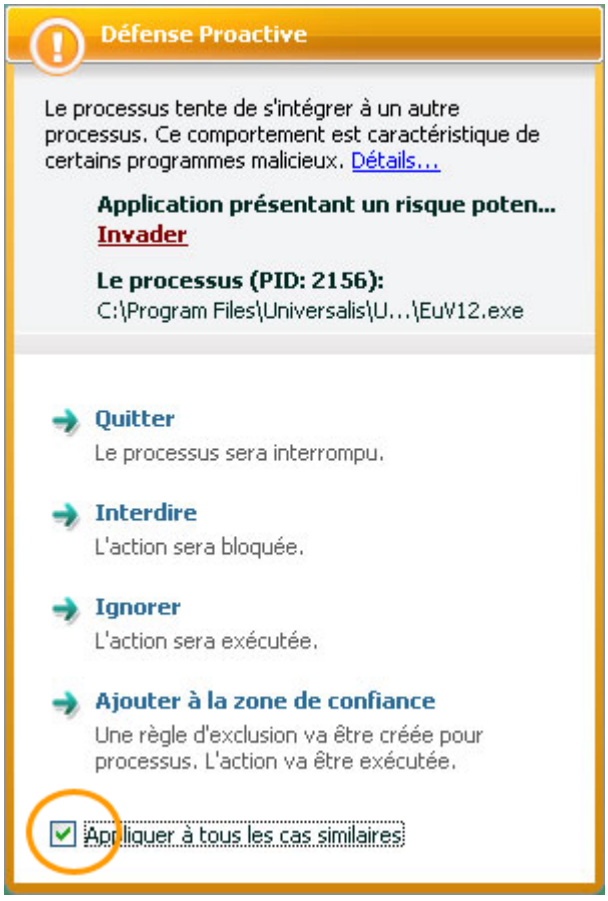

Vous obtenez l'écran suivant. Cliquez sur le lien **précisez** :

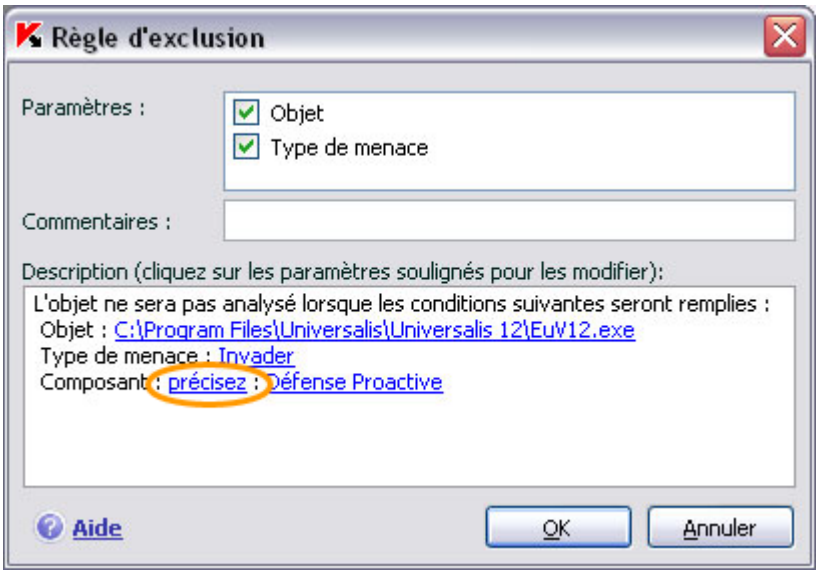

L'information Verdict est alors automatiquement modifiée en « quelconque » :

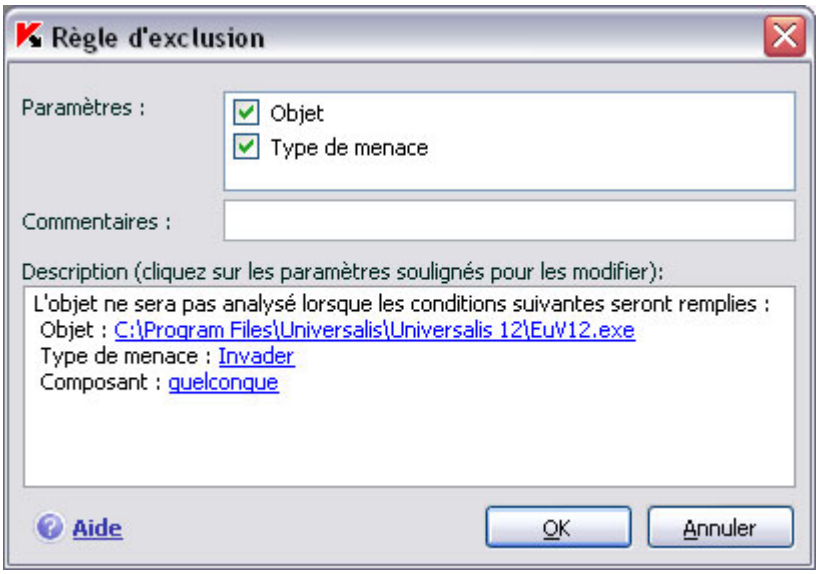

Cliquez sur OK pour confirmer et fermer cette fenêtre. La fenêtre précédente se ferme également. Un message de confirmation s'affiche pendant quelques instant en bas de l'écran :

Il est alors possible de relancer Universalis.

Il est possible que vous obteniez cet avertissement :

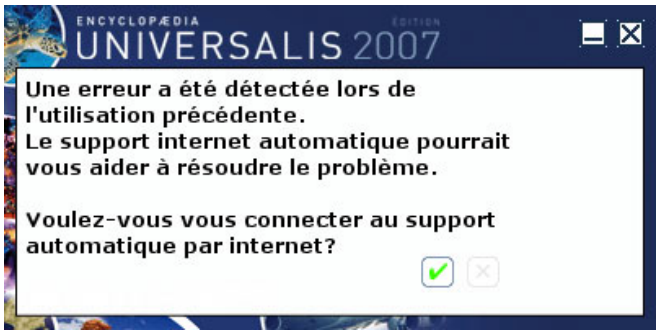

Ceci est normal car le précédent lancement s'était soldé par un échec. Dans le cas présent, il ne faut pas tenir compte de cette alerte : cliquez sur la petite croix qui se trouve à droite de la coche verte.

Le lancement d'Universalis continue alors normalement.

➔ Si, pour une raison quelconque, Universalis ne se lançait pas ou s'arrêtait brutalement, nous vous conseillons alors de le relancer et, lorsque l'alerte présentée au bas de la page précédente s'affiche, il faut cliquer sur la coche verte, puis de renseigner votre adresse mail.
Un rapport sur l'état de votre système sera automatiquement envoyé à l'équipe technique d'Universalis. Vous recevrez également un mail automatique vous donnant des indications sur la cause possible du blocage. Vous serez recontacté ultérieurement par mail par l'équipe du support technique d'Universalis, qui pourra vous donner des compléments d'information sur la façon de résoudre votre problème.

Configuration de Kasperky :

Si la défense proactive n'est pas activée mais qu'Universalis ne se lance pas ou que vous obtenez une erreur au lancement d'Universalis (Fatal error : 1003), vous devrez configurer Kaspersky de façon à mettre Universalis dans la zone de confiance de Kaspersky.

Faites un clic droit sur l'icône Kasperky se trouvant dans la Barre des tâches pour lancer le panneau de configuration de Kaspersky. Cliquez alors sur le choix **Configuration** :

Sur l'écran suivant, cliquez sur le choix **Menaces et exclusions** du menu à gauche, puis sur le bouton **Zone de confiance** :

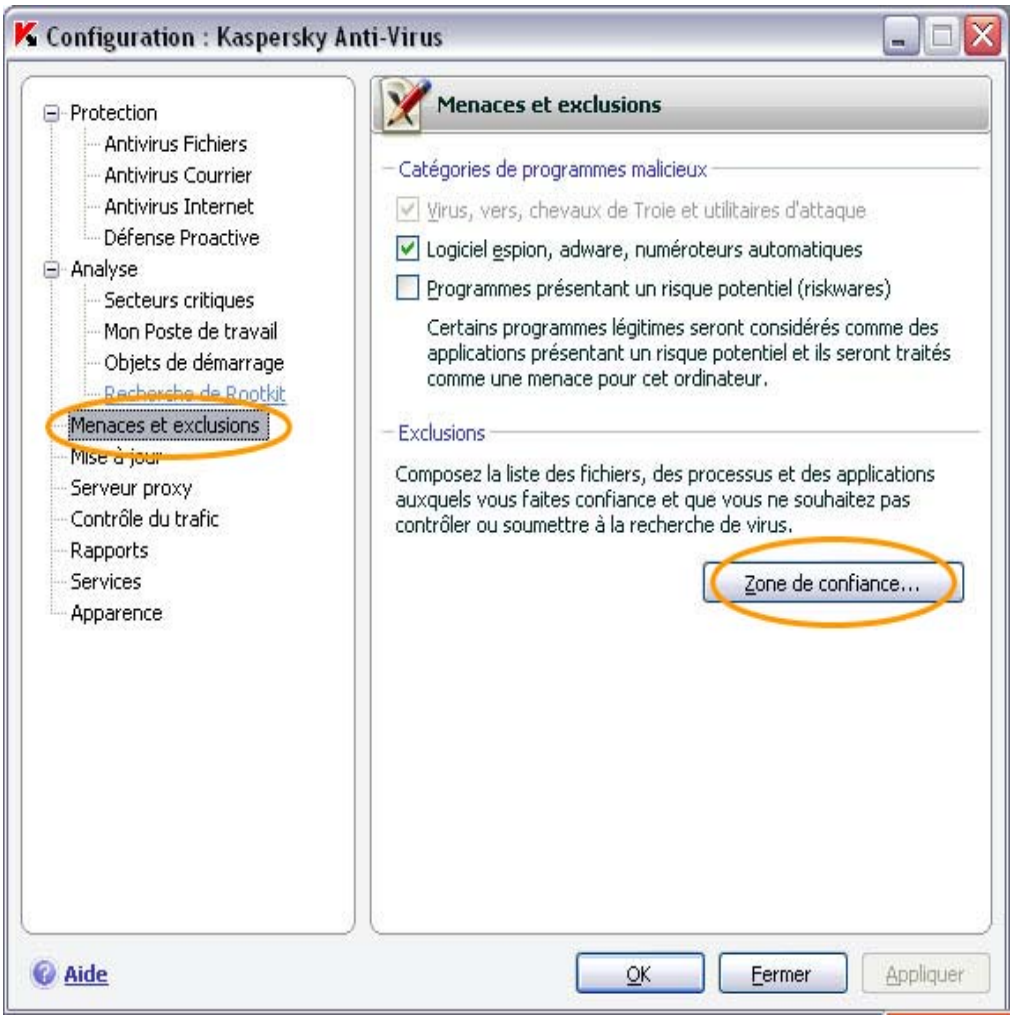

Vous obtenez l'écran présenté page suivante.

Dans l'onglet **Règles d'exclusion**, nous allons ajouter le dossier « Universalis ». Cliquez pour cela sur le bouton **Ajouter** :

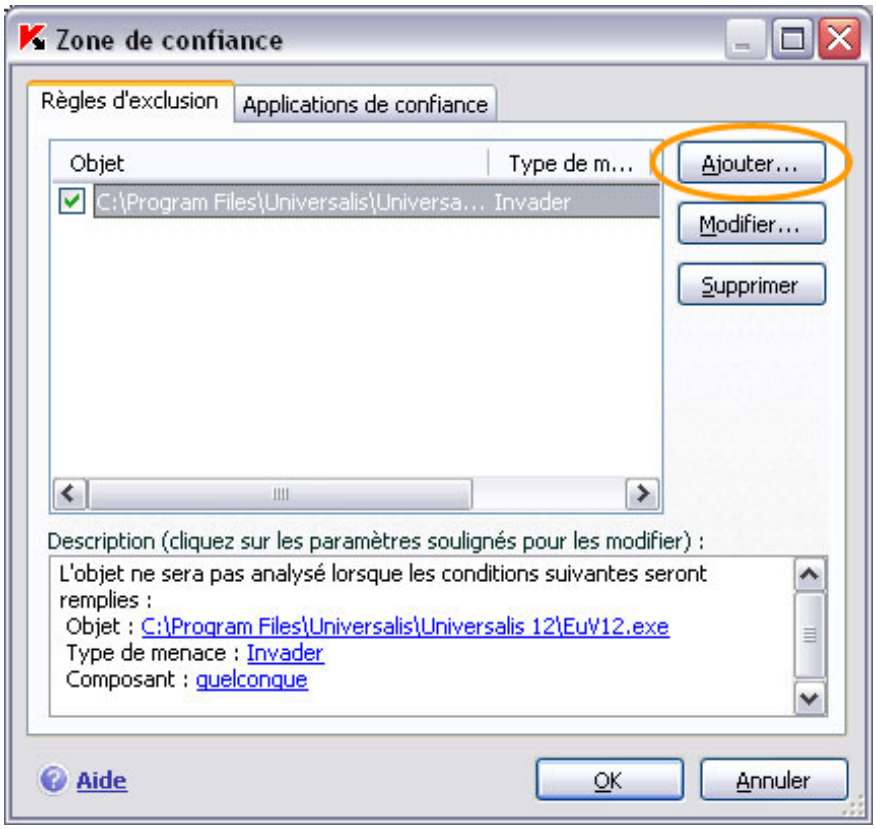

Puis dans l'écran suivant, cliquez sur le lien **précisez** se trouvant après « Objet » :

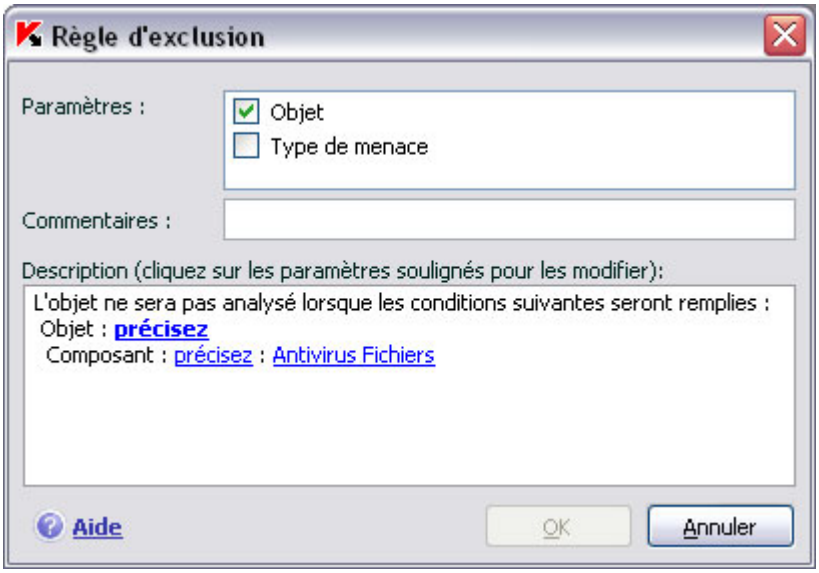

Dans la fenêtre suivante, cochez la case **Sous-répertoires compris** puis cliquez sur le bouton **Parcourir** :

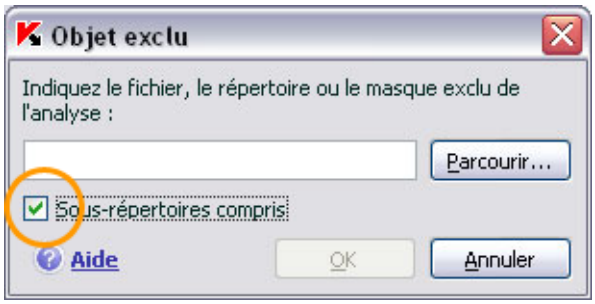

Dans la fenêtre suivantes, déplacez-vous dans les dossiers de votre ordinateur, jusqu'à sélectionner le dossier C:\Program File\Universalis (ou le dossier où vous aviez installé Universalis s'il est différent du dossier qui vous avait été proposé lors de l'installation).

Cliquez ensuite sur OK :

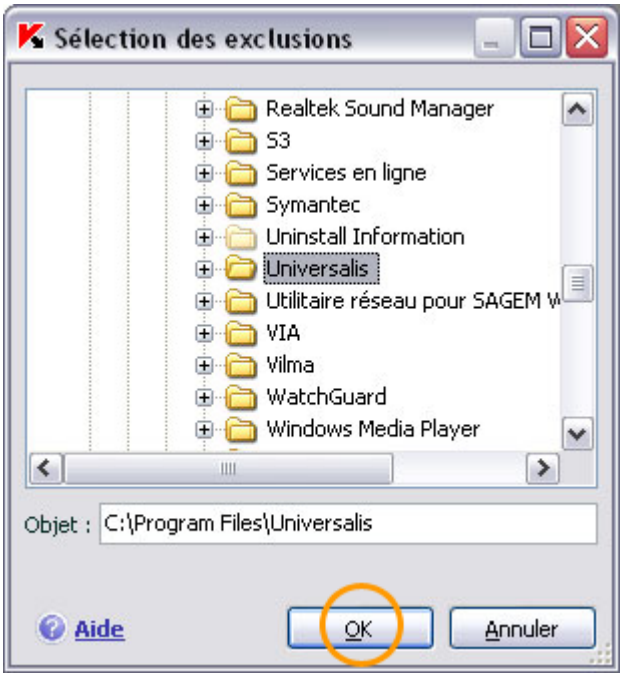

La fenêtre du dessous est maintenant affichée, avec le nom du dossier à mettre dans la zone de confiance. Cliquez sur OK pour confirmer.

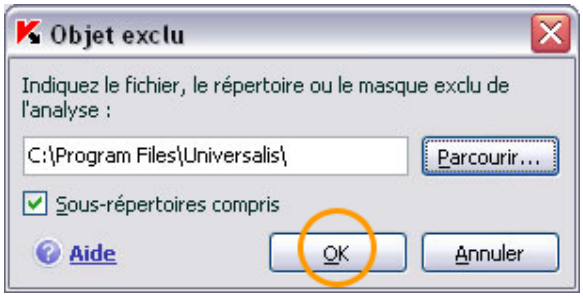

La fenêtre du dessous est de nouveau active, dans laquelle l'objet a été renseigné. Cliquez maintenant sur le lien **précisez** se trouvant sur la ligne Verdict :

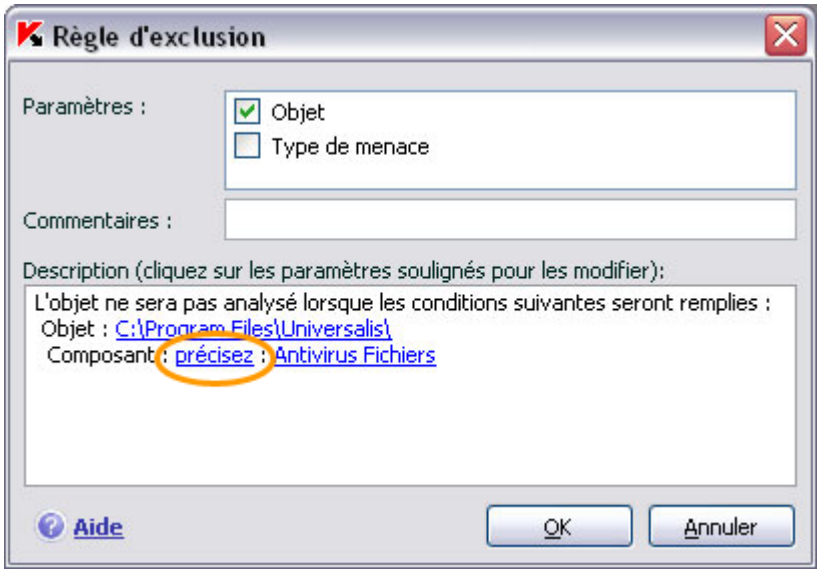

Le Verdict prend alors la valeur *quelconque*, ce qui signifie que la règle d'exclusion sera valable quelle que soit la protection utilisée pour Kaspersky. Cliquez sur le bouton **OK** pour confirmer.

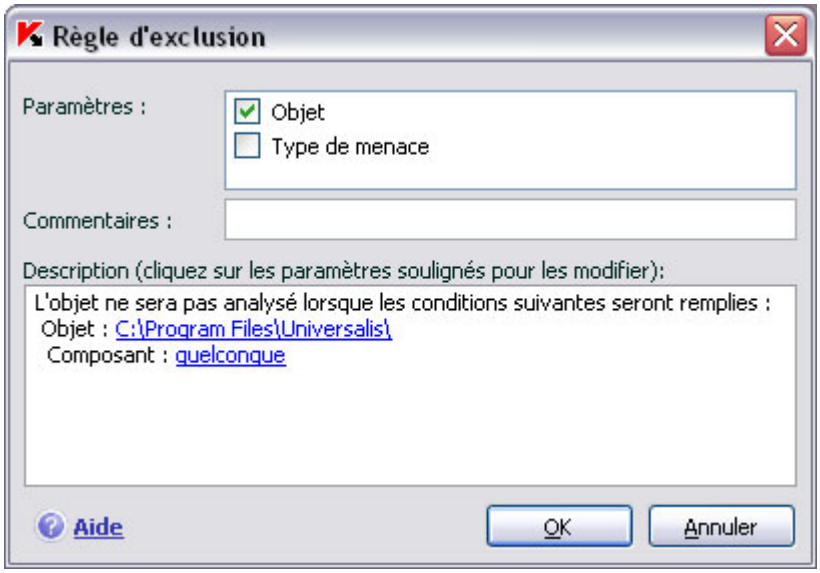

La fenêtre du dessous est de nouveau accessible. Cliquez sur **OK** pour confirmer :

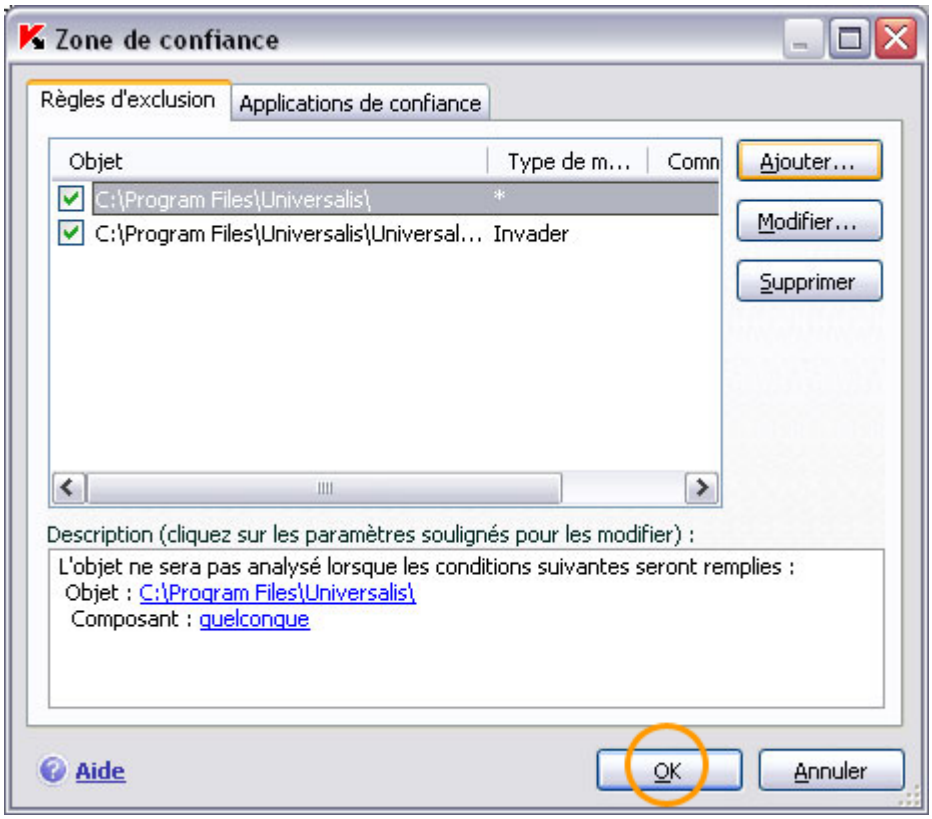

Remarque : il est également possible d'utiliser l'onglet « Zone de confiance » et d'y indiquer les éléments suivants, qui ne seront plus analysés ni bloqués par Kaspersky :

C:\Program Files\Universalis\Universalis 12\EuV12 (ou EuV12.exe)

C:\Program Files\Universalis\Universalis 12\EuV12.QZ_

C:\Program Files\Universalis\Universalis 12\EuV12.W_X

(Pour la version 13 et pour les versions 10.6 et 11.1 comptatibles Vista, les noms des dossiers et des programmes sont similaires, seul le numéro change)